

## **Oppositions politiques et destruction de l'ordre successoral dans les chefferies traditionnelles en Côte d'Ivoire coloniale : Le cas du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et du Parti Progressiste de Côte d'Ivoire dans la crise survenue au sein du lignage royal de l'Indénié (1942-1947).**

Marie-Trésor DJEDJE  
Histoire contemporaine (option politique)  
Université Alassane Ouattara  
[tokoss1990@gmail.com](mailto:tokoss1990@gmail.com)

### **Résumé**

*De 1942 à 1947, le royaume de l'Indénié connut une phase très significative de son histoire. En effet, suite au décès du roi Boa Kouassi II, Essey Bonzou, un cousin du défunt, est désigné nouveau roi. Cependant, ce choix ne fait pas l'unanimité. Amoakon Dihyé, un neveu de la famille royale accuse le roi Essey Bonzou de corruption et réclame le trône. Alors, une fracture naît au sein du royaume. Au même moment, deux partis politiques s'immiscent dans le débat. Félix Houphouët-Boigny du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire encourage Amoakon Dihyé tandis que le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire de l'avocat Kouamé Binzème prône la légitimité d'Essey Bonzou. La situation s'assimile à une opposition politique et finit par déboucher sur des tueries en février 1947. Cet article propose d'analyser l'impact des oppositions politiques sur le système politique traditionnel.*

**Mots clés :** Côte d'Ivoire, Chefferie traditionnelle, Succession, Oppositions politiques, Crise.

## **Political opposition and the destruction of the inheritance order in traditional chiefdoms in colonial Côte d'Ivoire : The case of the Parti Démocratique de Côte d'Ivoire and the Parti Progressiste de Côte d'Ivoire in the crisis in the Indénié royal lineage (1942-1947).**

### **ABSTRACT**

*From 1942 to 1947, the kingdom of Indénié experienced a very significant phase in its history. Following the death of King Boa Kouassi II, Essey Bonzou, a cousin of the deceased, was appointed the new king. However, this choice did not meet with unanimous approval. Amoakon Dihyé, a nephew of the royal family, accused King Essey Bonzou of corruption and claimed the throne. And so, a rift is born within the kingdom. At the same time, two political parties entered the debate. Félix Houphouët-Boigny of the Parti Démocratique de Côte d'Ivoire encouraged Amoakon Dihyé, while the Parti Progressiste de Côte d'Ivoire of lawyer Kouamé Binzème advocated the legitimacy of Essey Bonzou. The situation resembled political opposition, culminating in a massacre in February 1947. This article analyzes the impact of political opposition on the traditional political system.*

**Keywords :** Côte d'Ivoire, Traditional leadership, Succession, Political oppositions, Crisis.

## Introduction

Les rapports entre le pouvoir politique et l'autorité traditionnelle eurent des caractéristiques assez particulières en Afrique Occidentale Française. Ce fut le cas pour la colonie de Côte d'Ivoire où les divergences et les intérêts des leaders politiques ont réussi à travestir le protocole de succession royal de l'Indenié. En effet, le royaume de l'Indenié est situé au sud-est de la Côte d'Ivoire (Abengourou). Cette région fut un pôle agricole (café-cacao) très prospères à l'époque coloniale et sa royauté lui conférait une forte estime sur tout le territoire. Mais, le décès du roi Boa Kouassi II en 1942 plongea l'Indenié dans une longue crise de succession. Les intrigues au sein du lignage royal finirent par opposer les deux les héritiers au trône, Amoakon Dihyé et Essey Bonzou. C'est alors que le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire du député Félix Houphouët-Boigny et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire de l'avocat Kouamé Binzème s'immiscèrent dans cette crise en supplantant la compétence des autorités traditionnelles.

Ainsi, les remous au sein de la famille royale acquièrent une coloration politique. Les progressistes et démocrates ivoiriens profitèrent de ce climat pour exposer leur divergence par le truchement des deux prétendants au fauteuil royal. L'ordre successoral du royaume se retrouva entre les mains des dirigeants politiques au détriment des tenants de la tradition. En plus d'avoir corrompu le processus de succession, l'adversité entre le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire finit par déboucher sur des affrontements violents en février 1947. Cette crise a eu un grand

retentissement et ses conséquences ont impacté aussi bien la vie politique que les principes coutumiers.

C'est pour cette raison que de nombreux auteurs ont abordé la crise de l'Indénié dans leurs travaux. Il s'agit entre autres de A. J. Kobi (2007), K. M. Kouakou (2009), J-N. Loucou (1992), C-H. Perrot, (1978 ; 2003 et 1982), K. B. Yao (1992), pour ne citer que ceux-ci. Nous ne sommes pas les premiers à nous y intéresser. Cependant, cette contribution est un prolongement en vue de mettre en évidence les actions des acteurs politiques dans la crise du royaume de l'Indénié.

D'un problème de succession royale à une opposition entre deux partis politiques, la situation que connut l'Indénié de 1942 à 1947 suscite une grande interrogation : quel rôle le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire ont-ils joué dans le processus de désignation du roi de l'Indénié de 1942 à 1947 ? L'objectif ici est de montrer l'influence des oppositions politiques sur l'ordre successoral du royaume de l'Indénié. Cette étude a donc pour intérêt de clarifier le débat sur les rapports entre l'élite politique et la chefferie traditionnelle en Côte d'Ivoire coloniale.

Le cadre chronologique de cette étude se situe de 1942 à 1947. Si 1942 correspond à l'année du décès du Roi de l'Indénié, en revanche, 1947 correspond à la date des affrontements qui eurent lieu entre les partisans des prétendants au trône. Dans le même temps, ces incidents occasionnent la dislocation du Rassemblement Africain, une coalition électorale entre le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire.

. .....

La réalisation de cette étude a nécessité la consultation de trois importantes sources écrites. Il s'agit du Rapport Damas (1950), issu des fonds d'archives de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire à Dakar. Ce document, fait au nom de la commission chargée d'enquêter sur les incidents politiques survenus en Côte d'Ivoire coloniale, contient des témoignages poignants et plusieurs lettres confidentielles du député Félix Houphouët-Boigny au roi Amoakon Dihyé. La valeur de ce recueil d'auditions fut inestimable pour la réalisation de cette étude.

En plus de ce rapport, des numéros du journal Réveil (1947) et du Journal Officiel de la République française (1948) ont permis de connaître plusieurs détails concernant la crise de succession dans l'Indenié. Ces sources imprimées font un décryptage précis de la situation en insistant sur les causes profondes de l'adversité entre Félix Houphouët Boigny et Etienne Djaument. À côté de ces sources écrites, des travaux d'auteurs tels que A. d'Aby (1951) et R. Guillaneuf (1975) ont été convoqués dans notre analyse. Ces ouvrages présentent de façon minutieuse le pays Agni et les intérêts des partis politiques dans la région du sud-est de la colonie de Côte d'Ivoire. Après avoir soumis ces documents à une critique historique, le recoupement et la confrontation des informations recueillies nous permettront de recueillir des informations assez plausibles pour la réalisation de cet article.

L'étude est organisée autour de trois parties. Elle analyse d'abord l'origine de la crise de l'Indenié, ensuite l'infiltration des partis politiques dans la lutte de succession et enfin les conséquences qui en découlent.

## **1. Origine de la crise du royaume de l'Indénié.**

Les causes qui militent en faveur de la crise de l'Indénié sont multiples. Toutefois, le problème de succession survint, principalement, après le décès de Boa Kouassi II en 1942.

### **1.1. Présentation du royaume de l'Indénié**

Le royaume de l'Indénié est situé à l'est de la Côte d'Ivoire. Ses fondateurs sont issus de la tribu des N'takiman et originaire du village d'Anuan-Nuan au Ghana. En effet, dans sa volonté d'étendre son règne, Opokou Ouaré, le Roi des Ashantis, refoule les N'takiman jusqu'à la rivière Manzan à l'ouest du Ghana. Vers 1743, ces derniers décidèrent de s'installer dans la zone qui est aujourd'hui dénommée l'Indénié, car elle n'était pas habitée et regorgeait des ressources minières (or). Selon C-H. Perrot (1978, p. 102), « en pays akan, la région était productrice d'or : aucun des petits États constituant ce qu'on appelle aujourd'hui le Ndenye (Alangwa, Denkyira d'Assakro, Ndenye proprement dit, Abrade et Ashiia) n'était dépourvu de gisements aurifères exploités. » Ayant repéré ces richesses naturelles et pour la sécurité de cet espace, ils ne le quittèrent plus jamais et décidèrent d'y fonder le royaume N'denian composé des chefs de tributs et de familles.

En plus de cela, il ne faut noter le développement économique du sud-est en raison des plantations de café et de cacao. Cette région fut, dans les années trente, la priorité économique de la colonie ivoirienne. Une réalité que J-P. Chauveau et J-P. Dozon (1988, p. 738) ne manquent pas de signifier en ces termes :

Le Sud-Est soit principalement le pays agni devient donc la première région arboricole de la colonie ivoirienne. Elle le restera jusque dans les années 1930 période à partir de

. .....

laquelle d'autres régions, l'Est, le Centre et une partie de l'Ouest deviendront essentiellement la base de la caféiculture, les nouveaux pôles d'extension de l'économie de plantation.

A partir de 1930, les régions Agni (Sud-Est et Est) sont les plus prospères avec la présence notamment des premières écoles érigées vers 1886.

Dans le découpage administratif actuel, le royaume N'denian ou Indénié a pour capitale Abengourou. Il est limité au Nord par les Agni Djuablin, à l'Ouest par les Attié et les Agni Moroufoué, au Sud par les Agni Sanwi et à l'Est par le territoire du Ghana. La gestion du royaume est assurée par l'autorité coutumière des Rois N'denian. Rappelons que la liste des Rois qui se sont succédés au trône de l'Indénié est très longue. En ce qui concerne notre étude, nous débiterons à partir du règne de Nanan Boa Kouassi II.

## **1.2. Le décès du roi Boa Kouassi II et la remise en cause de la coutume**

Le royaume de l'Indénié a été dirigé par de nombreux Rois depuis sa création. Pour rappel, Nanan Ano Pkangni fut le premier Chef de la tribu des N'takiman, chassé du Ghana qui se réfugie dans la zone de Zaranou. Après sa mort, il est succédé par Ahi Bahyé. C'est lui qui donnera le nom N'denian à la tribu. Par la suite, plusieurs rois vont diriger l'Indénié. Parmi eux, le 13<sup>e</sup> roi, appelé Nanan Boa Kouassi II<sup>1</sup>, connu sous la dénomination du « Roi

---

<sup>1</sup> Nanan Boa Kouassi II fut l'un des plus célèbres rois de l'Indénié. Il était un lettré, comme certains de ses prédécesseurs et successeurs. Il participe aussi à l'Exposition Coloniale de 1931 en France, aux côtés d'autres chefs suprêmes comme Antonin Dioulo (chef suprême des Ebrié) ou encore Obodji Soboa (chef suprême des Abbey).

soleil », s'est illustré d'une façon particulière à cause de ses actions d'envergure et de développement. C'était un roi sollicité dans sa région et même à l'extérieur du pays (Haute-Volta, France). Il fut un grand promoteur de la culture du binôme café-cacao et c'est lui qui bâtit le 2ème palais de l'Indénié en 1910. Mais, à sa mort, le climat du royaume de l'Indénié laisse apparaître une crise de succession entre deux de ses descendants : Amoakon Dihyé et Essey Bonzou.

Après le décès du roi Boa Kouassi II en 1942, la question de succession au trône vire au drame. « Essey Bonzou qui vient dans l'ordre successoral normal est désigné nouveau roi. Mais sa victoire est de courte durée. » (L. Abenon et al., 2004, p. 126) En 1944, Amoakon Dihyé, un autre descendant de la famille royale conteste l'intronisation d'Essey Bonzou. Bon nombre de reproches sont attribués au roi Essey Bonzou. Il est taxé de paresseux, de joueur d'awalé. Plusieurs notables le jugèrent indigne d'être roi et décident de soutenir Amoakon Dihyé pour le détrôner.

À l'opposé de ces notables, une bonne tranche de la population prône la légitimité d'Essey Bonzou. Pour eux, « Amoakon ne peut être roi, car il est musulman ; c'est un circoncis et la coutume agni est formelle ; les circoncis, les hommes incomplets, pas plus que les lépreux, ne peuvent monter sur le trône des ancêtres. » (R. Guillaneuf, 1975, p. 486). Cela explique aussi le ralliement de la mission catholique d'Abengourou, notamment le Père Favier, du côté d'Essey Bonzou.



. .....

## **2. De la politisation du processus d'accession au trône de l'Indénié.**

La crise de succession qui éclate dans l'Indénié finit par prendre des envolées politiques en raison des tensions existantes entre Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire.

### **2.1. Les tensions existantes au sein de la classe politique ivoirienne**

À partir de 1946, la naissance des partis politiques occasionne de nombreux changements dans la colonie de Côte d'Ivoire. En effet, les leaders de ces partis politiques ne tardent pas à développer des conceptions divergentes. Cette situation donne naissance aux premières oppositions entre des formations politiques qui prétendent lutter pour la même cause. La plus significative est celle qui oppose le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire.

De façon générale, les rapports entre le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire du député Houphouët-Boigny et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire de l'avocat Kouamé Binzème n'ont jamais été constants. En effet, avant la création des partis politiques typiquement ivoiriens, des élections furent organisées dans la colonie. Il s'agit plus précisément de l'élection de la Commission municipale d'Abidjan du 26 août 1945 et celle de l'Assemblée Constituante du 21 octobre 1945.

Ces élections étaient les premières arènes à abriter les contradictions entre progressistes et démocrates. Il est difficile d'oublier les tensions survenues le 11 août 1945, entre M. Yapobi et le président du Syndicat Agricole

Africain. Même si la vision d'Houphouët-Boigny est adoptée par la plupart des intellectuels présents à cette réunion, le "Bloc Africain"<sup>2</sup> ne fait pas long feu. Deux mois plus tard, les élections de l'Assemblée Constituante consacrent la dissolution du "Bloc Africain". Cette union s'est effritée rapidement, car des maladresses ne leur permirent pas de maintenir cette cohésion (F-J. Amon d'Aby, 1951).

En plus des oppositions liées aux élections, les divergences idéologiques ont été au cœur des tensions entre le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire. D'une part, l'idéologie du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire est d'abord « anticolonialiste » et « anti-impérialiste ». Elle reflète les aspirations des masses africaines et les idées d'une bourgeoisie agraire naissante. Originalité d'un nationalisme sans section, mais aussi l'expression de la prise de conscience d'une communauté qui veut défendre ses valeurs de civilisation et accéder à la personnalité politique. Comme l'affirme Félix Houphouët Boigny : « Il se trouve que nous avons pour ennemi commun que le colonialisme, l'impérialisme. » (J-N. Loucou, 1977, p. 97)

D'autre part, l'idéologie des progressistes se rapporte à

---

<sup>2</sup> Le Bloc Africain est en fait une alliance anti-européenne. Elle est dirigée par Houphouët-Boigny lors des élections municipales d'Abidjan en août 1945. On l'appelait également Union République Antifasciste. Il regroupe les six cercles de l'Ouest, dirigés par Etienne Djaument, le CAPACI de Kacou Aoulou et bien entendu les partisans de Félix Houphouët-Boigny. A l'occasion des élections à l'Assemblée constituante, ce Bloc fut temporairement rompu. Le Bloc Africain est disloqué mais pas cassé. A partir de 1946, l'unité d'action du Bloc fut restaurée sous la bannière du Rassemblement Africain. Cf. M. K. Kangah, *Tableau des partis politiques de Côte d'Ivoire (1946-1995)*, op.cit., p. 167.

. .....

l'action et à la nécessité de l'amélioration des conditions matérielles des autochtones. Le concept de progrès ne renvoie pas ici à la revendication d'idées politiques, mais plutôt à l'acquisition graduelle des capacités matérielles, intellectuelles et morales par le colonisé. Pour les progressistes, la France a pour mission de conduire le peuple à la civilisation. Cependant, la grande contradiction entre le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire concerne la colonisation française. En effet, les progressistes la perçoivent comme un bienfait. Pour eux, « la France est la puissance bienfaitrice par excellence. Alors ses colonies doivent lui rester fidèles et dociles. » (K. B. Yao, 1992, p. 63) Or, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire est anticolonialiste et réformiste, c'est-à-dire hostile à la colonisation.

Aussi, il est important d'aborder la question sur le plan géographique et socio-économique. Étant donné que les leaders des deux partis sont issus des régions différentes, l'étude de leur origine peut s'avérer bénéfique pour maîtriser les contours de cet antagonisme. En effet, le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire regroupe une classe d'intellectuelles originaires du sud-est de la colonie. Dans cette zone, les populations sont vite entrées en contact avec les européens. Cette région a abrité les premières implantations européennes, notamment les comptoirs commerciaux, les complexes agricoles, les écoles et les missions chrétiennes. De ce fait, elles revendiquent une sorte de priorité dans l'accès à la modernité de type occidental. Cela se caractérise par un certain air de supériorité exacerbé par le caractère « fier et orgueilleux » qu'on leur prête à tort ou à raison. S'estimant plus « évolués », ils revendiquent par conséquent

avoir la priorité dans l'action politique. Ce sont eux qui lancent l'idée de création du Parti Progressiste de Côte d'Ivoire.

Kouamé Binzème lui-même est avocat stagiaire près de la Cour d'appel de Paris, quand il est appelé par le CAPACI comme candidat à la Constituante. Il est secondé par un autre intellectuel Agni, Kacou Aoulou, ayant fréquenté à l'Ecole William Ponty et en est sorti instituteur. Le sud-est apparaît comme une région dont l'histoire, l'expansion économique et l'évolution sociale diffèrent d'avec les autres régions de la colonie. Cette perception est traduite dans l'idéologie du Parti Progressiste de Côte d'Ivoire selon laquelle il faut maintenir les liens de protectorat avec la France en dépit de l'indépendance. (K. B. Yao, 2010)

Quant au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, il apparaît comme une fédération organique de toutes les associations traditionnelles et modernes qui se créent, en Côte d'Ivoire, entre 1944 et 1946. En effet, les premières élections de l'après-guerre révèlent la nécessité de mieux coordonner l'activité de ces différentes associations au sein d'une organisation politique structurée et anticolonialiste. Parmi ses fondateurs, on peut citer le médecin auxiliaire Félix Houphouët, l'instituteur Joseph Anoma reconverti dans le commerce puis dans l'agriculture, le planteur Fulgence Brou, le commerçant Djibril Diaby et le planteur Amadou Lamine Touré. Sur cette question, J-N. Loucou (1992, p. 41) se prononce comme suit :

Ce sont les pratiques injustes et racistes, la politique de discrimination insupportable sous Vichy durant la guerre privant les planteurs africains de mains-d'œuvre et contraints d'abandonner leurs plantations qui les poussent à prendre en main la défense de leurs intérêts.

. .....

Il faut signifier que l'appartenance régionale n'est d'aucun appui particulier en ce qui concerne la création du parti démocratique. La plupart des pionniers du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire ne sont pas issus de la même région comme nous venons de le voir avec les progressistes. C'est le cas de Felix Houphouët-Boigny, né le 18 octobre 1905 à Yamoussoukro, qui dès l'âge de 5 ans fait l'école française au village de Bonzi, alors résidence du Commandant de la région Akoué. Joseph Anoma né vers 1890 et qui choisit de façon libérale d'exercer dans le métier de commerçant et agriculteur à Agboville. Il y'a aussi Jean-Baptiste Mockey, un pharmacien militant, originaire de Nouamou situé dans la sous-préfecture d'Adiaké. Felix Brou, une grande figure du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire né à Ayamé. Koné Samba Ambroise à Dimbokro, René Sery Koré né à Zépépoua, région de Soubré aujourd'hui, et Moctar Touré, l'homme du Kabadougou. Au regard de ces leaders du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, il est déplacé de parler du regroupement des élites d'une même région, car les régions diffèrent d'une personnalité à l'autre.

Ici, il faut retenir que les leaders de ces deux partis politiques n'ont pas les mêmes origines. Le Parti progressiste de Côte d'Ivoire s'est cantonné sur ses évolués et seulement dans le sud-est. Quant au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, il regroupe des ressortissants de diverses régions. C'est pour cette raison que les positions différentes sur certaines questions. Au-delà de ces contradictions idéologiques, les deux partis disposent une implantation différente. Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire est représenté au moins dans toutes les régions de la colonie

tandis que le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire était fortement implanté à l'est. Cette opposition a facilité la politisation de la crise de succession du royaume de l'Indenié.

## **2.2. L'ingérence du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et du Parti Progressiste de Côte d'Ivoire dans la crise de succession de l'Indenié**

L'ampleur des griefs au sein du lignage royal et considérant les enjeux rattachés au fauteuil royal, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire vont se greffer aux opposants à la succession aux trônes de l'Indenié. Ainsi l'avocat Kouamé Binzème décide de soutenir le maintien au trône d'Essey Bonzou. Quant à Félix Houphouët Boigny, il se fait partisan d'Amoakon Dihyé, qui, de surcroît, est son beau-frère. En 1950, le député Félix Houphouët-Boigny déclare ceci :

Mon filleul, Kouassi Bonzou, qui avait près de 35 ans, n'avait pas su gagner de l'argent par son propre travail. Il avait été chassé du commerce par la F.A.O. qui l'a soutenu par la suite pour les besoins d'une vilaine cause. Il avait été licencié par l'administration. Il n'avait pas su créer de plantations, il n'avait construit aucune case. Par contre, le neveu de Boa Kouassi, avait su gagner de l'argent par son travail. Il avait collaboré avec la F.A.O. il avait construit des bâtiments, créé des plantations. C'est pour ces raisons-là, uniquement, que la famille préfère voir Amoakon Dihyé succéder à Boa Kouassi. <sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Felix HOUPHOUËT-BOIGNY, Déposition devant la Commission d'enquête parlementaire en 1950, in Rapport Damas, n° 11348, Tome 1, 1950, 1186 p., p. 26.

. .....

Voilà comment le leader du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire justifie la destitution d'Essey Bonzou. Ces raisons peuvent ne pas émaner directement de lui, mais en les défendant avec fermeté, Félix Houphouët-Boigny exprime un certain positionnement. En effet, avec l'aide du Gouverneur André Latrille, Essey Bonzou est destitué puis accusé de vols et d'escroqueries. A ce sujet, le compte rendu fait par le Rassemblement Démocratique Africain est clair :

Essey Bonzou détenant une parcelle d'autorité, en profitait pour assouvir ses vengeances. La campagne du caoutchoute a été pour lui une occasion de sévir, de maltraiter et de soustraire aux travailleurs une partie de leurs revenus. Pendant près de deux ans, il désorganisa le pays et mit le Gouvernement dans l'obligation de freiner ses fantaisies, d'arrêter ses agissements et de protéger les habitants contre ses sévices. Une enquête administrative précisa ses mauvais agissements et conclut à des détournements, des vols, au préjudice du peuple de l'Indénié.<sup>4</sup>

C'est ainsi qu'en juillet 1945, le roi Essey Bonzou s'exile au Ghana en passant par la frontière avec ses partisans et les principaux attributs de la royauté. Un climat conflictuel s'installe dans l'Indénié entre les partisans d'Essey Bonzou, déchu et exilé, et ceux d'Amoakon Dihyé, le nouveau roi intronisé en aout 1944.

Par ailleurs, la prise de position du député ivoirien en faveur d'Amoakon Dihyé est mal vue par la plupart des progressistes. À la réalité, une ambition anime le leader du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire. Concernant ce sujet, les motifs diffèrent d'un auteur à l'autre.

Selon R. C. Assogba (1993, p. 280), c'est « pour des raisons politiques de contrôle de l'électorat Agni au profit du RDA »

---

<sup>4</sup> Réveil, n°193, Jeudi 3 avril 1947, p. 1.

que Félix Houphouët-Boigny veut absolument installer Amoakon Dihyé sur le trône de l'Indenié. De son côté, Kouakou Kangah Marcelin se fonde par contre sur la filiation :

En effet, ayant servi comme médecin dans la région, il s'est marié avec Kadi, une princesse. Ainsi, il devient le gendre de la famille royale. Cependant, il ne peut en aucun cas, s'immiscer dans les affaires de sa belle-famille. Et pourtant Houphouët-Boigny le fit. De connivence avec Latrille, il fait déchoir le Roi Essey Bonzou, partisan du PPCI et soutenu par le clergé Catholique local au profit du Roi Amoakon Dihyé, membre du PDCI-RDA et de surcroît son beau-frère. (K. M. Kouakou, 2012, p. 118)

Ce passage montre qu'à part l'appartenance d'Amoakon Dihyé au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et le poste de délégué régional du SAACI qu'il occupe, il est aussi le beau-frère d'Houphouët-Boigny. Cette configuration change profondément l'issue des choses, car les enfants du député sont, en quelque sorte, des présumés héritiers du trône de l'Indenié. Pourtant, selon l'entendement des Agni, le député Houphouët, étant d'ethnie Baoulé, est un "Kanga"<sup>5</sup>. Par

---

<sup>5</sup> Le terme kanga se réfère tout particulièrement aux captifs achetés à la fin du XIXe siècle aux hommes de Samori, qui en razziaient en grand nombre dans les savanes du nord ivoirien ; kanga désignait à l'origine toutes les populations scarifiées (Mandé, Sénoufo, Bambara), mais il est devenu, pour les Baoulé et les Agni, synonyme d'esclave. Cf. Fabio VITI, « L'esclavage au Baoulé précolonial », in *L'Homme*, tome 39, n°152, 1999, pp. 53-88. Claude-Hélène PERROT, « Hommes libres et captifs dans le royaume Agni de l'Indenié », in *Cahiers d'études africaines*, volume 9, n°35, 1969, pp. 482-501.



. .....

conséquent, il n'a pas le droit, ni même ses descendants, de siéger dans la royauté Agni. C'est sûrement pour cette raison que « tout le peuple Agni s'est opposé à cette usurpation du titre et le Roi et nombre de ses partisans ont fui vers le Ghana avec les chaises sacrées » (R. C. Assogba, 1993, p. 280). Mais, au-delà de ce dessein qui est de contrôler le trône Agni, Félix Houphouët-Boigny a probablement des ambitions financières.

Durant son audition devant la Commission chargée d'enquêter sur les événements de 1950, le gouverneur Laurent Elisé Péchoux déclare :

J'ai pu également constater que les intentions de M. Houphouët n'étaient pas toujours désintéressées. Dans sa correspondance, il insiste constamment sur ce fait et sur la solidarité d'intérêts qui en découle. Ensuite, parce qu'il y avait la question du trésor dont la possession était évidemment intéressante : "Surveiller ce trésor écrivait-il, c'est pour ce trésor que nous luttons au risque de perdre notre liberté, notre honneur et même notre vie". Et lorsque la nomination a été certaine, il ajoutait : "maintenant que c'est une chose certaine, vous avez le devoir de verser la modeste somme qu'on vous demande, plutôt votre part de dépenses : un kilo d'or et 250.000 francs."<sup>6</sup>

Ici, la position du leader du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire est loin d'être fortuite. De leur côté, les progressistes se rallient, tout naturellement, à Essey Bonzou. Ces prises de position empirent la situation et débouchent sur des affrontements à Abengourou.

---

<sup>6</sup> Laurent Elisé PECHOUX, Déposition devant la Commission d'enquête parlementaire en 1950, in *Rapport Damas*, op.cit., p. 261.

### **3. Conséquences de l'intrusion du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et du Parti Progressiste de Côte d'Ivoire dans la course au trône de l'Indénié.**

La politisation des querelles au sein du lignage royal de l'Indénié a eu de nombreuses conséquences pour la colonie de Côte d'Ivoire. Au-delà de la destruction de l'ordre de succession, les affrontements qui eurent lieu ont fortement impacté les rapports des deux partis politiques.

#### **3.1. La destruction de l'ordre successoral et désacralisation du pouvoir royal de l'Indénié**

Selon la coutume, à la mort de Boa Kouassi II, il devait se faire succéder par l'enfant de sa tante Apya, sœur de sa mère. Mais, Apya n'a pas eu de garçon. Sa seule fille Yomelan est la Reine-Mère, en remplacement de Tana Ama. Alors, la succession revenait à l'enfant de Akoissi Aboua, Kouadio Konandrin, qui s'est désisté en faveur de Essey Bonzou, enfant de la sœur cadette de sa mère, Afoua Gnakou. Pour mieux comprendre cette succession, il est important de présenter la généalogie royale :

« La Reine Tana Ama a eu 4 (quatre)

filles :

Akué Diapa ;

Apya

Akoissi Ahoua ;

Afoua Gnakou ;

- Akué Diapa a eu pour fils Boua

Kouassi ;

- Apya a eu pour fille Sagna Yomélan

- Akoissi Aboua a eu pour fils Kouadio

Konandrin ;

- . .....
- Afoua Gnakou a eu pour fils Essey Bonzou. »<sup>7</sup>

À regard de cette généalogie, il est clair que l'intronisation d'Essey Bonzou est légitime. Car, il fait partie de la lignée directe du roi précédent. Mais, pour avoir été convoqué et accusé de vol, il décide de prendre la fuite. Le fauteuil royal étant vacant, il fut occupé par Amoakon Dihyé. À ce niveau, il faut reconnaître que l'ordre successoral a été détourné. En effet, la succession qui se faisait entre les enfants des tantes de Boa Kouassi II, c'est-à-dire les cousins, s'est retrouvée entre les mains des enfants de ses sœurs, ses neveux. Boua Kouassi II a eu trois sœurs. L'aînée est Akoissi Kanga, suivit de ces deux sœurs Amoin et Adomon Akouamalan. Akoissi Kanga est donc la mère d'Amoakon Dihyé. À côté de ce changement d'ordre, plusieurs actes ont ébranlé le caractère sacré du pouvoir royal.

Lorsque le roi Essey Bonzou s'est exilé au Ghana, il a emporté avec lui le trésor et les chaises sacrées. Étant dépouillée des attributs qui lui confèrent son caractère sacré et divin, Amoakon Dihyé a dirigé l'Indenié de façon formelle, c'est-à-dire sans autorité réelle. Cet état des faits est une preuve de dévalorisation du trône de l'Indenié. Aussi, le fait de convoquer un roi ou de lui porter des accusations et un mandat d'arrêt pourrait être considéré comme un manque de respect à l'endroit du pouvoir traditionnel. En effet, il s'agit des « jeunes fonctionnaires Agni d'Abengourou, qui admette que par respect des coutumes, on n'avait pas le droit de poursuivre Essey Bonzo, même

---

<sup>7</sup> *Réveil*, n°193, Jeudi 3 avril 1947, p. 1.

voleur. »<sup>8</sup> Le royaume de l'Indénié a été victime d'un désordre et d'une dévalorisation fragilisant ainsi sa sécurité interne.

### **3.2. Les affrontements du 7 février 1947 et la dislocation du Rassemblement Africain**

La crise de l'Indénié a renforcé les clivages entre les leaders politiques ivoiriens. Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire s'est rangé du côté d'Amoakon Dihyé et les progressistes du côté d'Essey Bonzou. Le 31 janvier 1947, la situation atteint des sommets inquiétants. Essey Bonzou et ses partisans décident de passer à l'offensive pour reprendre le pouvoir. Mais, ils se heurtent au Gouverneur Latrille. Le 7 février 1947, les partisans d'Essey Bonzou envahissent le Cercle et réclame de récupérer le trône de l'Indénié. Après plusieurs somations de l'armée coloniale, les gendarmes ouvrent le feu sur la population. Concernant cette crise, J-R. De Benoist (1982, p. 111) affirme ceci :

Le 3 février 1947, Latrille en tournée en Haute-Côte, avait reçu un télégramme le rappelant à Paris pour consultation. En revenant à Abidjan, il fit escale à Abengourou le 7 février. Une manifestation en faveur du retour d'Essey Bonzou dégénéra le lendemain, les policiers ouvrent le feu pour protéger le gouverneur, il y eut six morts et douze blessés.

Quant au bilan fait par les démocrates, il s'agit de quatre morts et plusieurs blessés<sup>9</sup>. L'ampleur des tensions s'est soldée par une tuerie endeuillant le royaume de l'Indénié.

---

<sup>8</sup> *Réveil*, n°193, Jeudi 3 avril 1947, p. 1.

<sup>9</sup> *Réveil*, n°193, Jeudi 3 avril 1947, p. 1.

. .....

A côté des morts enregistrés, le représentant de la France en Côte d'Ivoire, le Gouverneur Latrille, a été rappelé. Plusieurs auteurs se sont prononcés sur les raisons qui sont à la base du limogeage d'André Latrille. Mais, la présente étude s'appuie essentiellement sur les débats du Conseil de la République, contenues dans le Journal Officiel de la République française. Le vendredi 2 juillet 1948, M. Marius Moutet aborde les raisons du renvoi du Gouverneur André Latrille :

À un moment donné, des incidents plus graves se sont produits. À l'occasion d'un fait auquel les autochtones sont particulièrement sensibles, la désignation d'un chef autochtone dans une certaine région, M. Latrille a manqué complètement à ses devoirs de gouverneur. (...) Par voie d'autorité, il a non seulement renvoyé le chef qui était là, mais de plus, il l'a menacé de diverses poursuites. (...) Là-dessus des manifestations se sont produites. Le gouverneur Latrille, qui était en tournée, s'est rendu à Abengourou. Il s'y est d'ailleurs très courageusement rendu, et là il s'est trouvé en face d'une foule importante, une foule qui, naturellement, criait, menaçait, mais qui ne s'était livrée à aucune sorte de violences. Néanmoins, sans précaution préalable, sans avertissement, sans faire tirer à blanc ou en l'air, le gouverneur Latrille a fait tirer sur la foule qui était là et huit morts sont restés sur place. (...) je lui ai dit : vous n'avez pas les qualités d'un chef, et, dans ces conditions, je ne peux vous maintenir à votre poste de gouverneur. C'est ainsi que je lui ai retiré son poste.<sup>10</sup>

Dans ce discours, Marius Moutet reconnaît sa responsabilité dans la révocation du Gouverneur. Son argumentaire révèle la cause selon laquelle le Gouverneur se

---

<sup>10</sup> Journal Officiel de la République française, n°51, Conseil de la République, Séance du vendredi 2 juillet 1948, p. 1789 ; 1790-1791.

serait immiscé dans les affaires coutumières, créant ainsi un certain nombre d'incidents et de morts.

À l'issue de ce drame, les accusations sont réciproques au sein du Rassemblement Africain. Il faut rappeler que le Rassemblement Africain emploie la méthode des listes communes. Cette stratégie vise à atténuer l'adversité électorale d'une part, et d'autre part à donner plus de chance aux candidats ivoiriens. Il s'agissait d'une innovation capitale. Ce modèle d'union était efficace pour endiguer les affronts politiques sur le territoire. Étant donné que les élections sont très souvent au cœur des oppositions entre les deux partis, l'idée de synchroniser leurs voix peut prévenir toutes autres tensions politiques. Et, cela avait pu se matérialiser à travers les listes communes présentées le 15 décembre 1946, lors des élections du Conseil général.

En d'autres termes, ce front commun avait la particularité de réunir, pour la première fois, deux partis politiques typiquement ivoiriens : le Parti progressiste de Côte d'Ivoire et le Parti démocratique de Côte d'Ivoire. L'idéal poursuivit ici était d'abord de réconcilier les autochtones, ensuite de faire bloc contre le colonisateur, et enfin de conjuguer les efforts dans l'intérêt de la Côte d'Ivoire. Mais, les affrontements du 7 février 1948 mettent un terme à cette union.

Les progressistes reprochent au Parti démocratique de Côte d'Ivoire le fait que le 7 février 1947, « le Secrétaire Générale du R.D.A., M. Auguste Denise, convoqua en séance secrète le Comité Directeur du Rassemblement à l'insu des deux représentants progressistes et lui fit voter des motions destinées à disculper l'auteur de ces crimes. » (F-J. Amon d'Aby, 1951, p. 59)

. .....

Pour eux, une telle attitude traduit la responsabilité du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et du Gouverneur Latrille dans ces crimes. En revanche, les partisans du député ivoirien rejettent cette incrimination en ces termes :

À Abengourou, une petite poignée d'hommes a réussi à surprendre la bonne foi des paisibles planteurs. Il y'a des instigateurs, des meneurs qui se trouvent à Abidjan et qui entretiennent cette psychose de la chefferie de l'Indénié. Ce sont Jean Baptise Boa et Yapobi Léon. L'un et l'autre s'étant découvert au cours de ces bagarres. Yapobi en particulier a affirmé, sur le terrain d'aviation le jour de l'arrivée du Gouverneur Oswald Durand, qu'il ne lâchait jamais une lutte qu'il avait commencé et que le coup de l'Indénié était la plus grande victoire qu'il ait jamais remporté dans sa vie : le départ du Gouverneur Latrille et l'arrivée du Gouverneur Oswald Durand <sup>11</sup>

La clarté des accusations et surtout la nomination des personnes accusées donnent suite à la dislocation du Rassemblement Africain. Faut-il rappeler que les démocrates accusent aussi le Père Favier. Ils vont même jusqu'à mentionner le rôle joué par la mission catholique d'Abengourou dans ces émeutes :

A Abengourou, le centre du complot est le Père Favier, Supérieur de la mission. Il était prévenu de l'arrivée de Bonzo ; a présenté ses partisans aux bureaux du Cercle ; a donné asile aux manifestants dans les locaux de la mission et pour cela a été obligé de donner un congé de 21 jours à ses élèves. Le 8 février un message de Bonzo, un message écrit apporté par un ancien tirailleur, nommé Anguiri Adou, du village Amélékia ; Ce Anguiri Adou a été dénoncé au chef supérieur Amoikon Dihyé par un homme de la mission, a été arrêté, a avoué qu'il était chargé par Bonzo de venir prendre des directives auprès du Père (...). Et enfin, le matin de

---

<sup>11</sup> *Réveil*, n°193, op.cit., p. 2

l'émeute, Boa s'est rendu à la mission, a conféré avec le Père, et de là a filé directement dans son campement.<sup>12</sup>

Les démocrates sont persuadés qu'il s'agit d'un coup monté de toute pièce par l'église catholique et les progressistes. Car, comme mentionné dans le passage ci-dessus, le Père Favier a eu participer à la mise en place de l'offensive des partisans d'Essey Bonzou. Partant du Bloc Africain à l'Union Républicaine Antifasciste, le Rassemblement Africain semble être l'alliance qui a fortement impacté la vie politique de la colonie en 1946. Mais, la crise de succession survenue au sein du lignage royal de l'Indenié porte un coup fatal aux rapports existants entre le Parti progressiste de Côte d'Ivoire et le Parti démocratique de Côte d'Ivoire.

## Conclusion

L'analyse qui précède à montrer comment un problème dont la résolution revenait aux autorités traditionnelles s'est retrouvé entre les mains des hommes politiques. D'abord le décès du Roi Boa Kouassi II a été au cœur du déclenchement de cette crise. En effet, la succession, qui revenait de droit à Essey Bonzou, est contestée pour plusieurs raisons. Cette contestation acquiert une dimension juridique et le contraint de fuir le territoire. Ensuite, son opposant Amoakon Dihyé obtient le trône avec l'appui de Félix Houphouët-Boigny, président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire. Mais, en 1947, plusieurs membres du bureau directeur du le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire décident de soutenir l'ancien

---

<sup>12</sup> *Réveil*, n°193, op.cit., p. 2



. .....

roi exilé au Ghana pour la reconquête de l'Indenié. C'est le début d'une grande adversité qui va transcender le cadre coutumier pour s'exprimer sur la scène politique. Il en résulte une dévalorisation et un désordre total dans le royaume de l'Indenié. Les tueries qui eurent lieu le 7 février 1947 font état du choc né de l'ingérence des politiques dans les systèmes de successions traditionnels.

## Sources et bibliographiques

### Sources

*Assemblée nationale française* : Rapport fait au nom de la commission chargée d'enquêter sur les incidents survenus en Côte d'Ivoire par M. Damas, député, n° 11348, Tome 1, 2 et 3, 1950, 1186 p.

*Journal Officiel de la République française*, n°51, Conseil de la République, Séance du vendredi 2 juillet 1948.

*Réveil*, (1947).

### Bibliographie

ABENON Lucien et FEJIC Nenad (*dir*), (2004), *Résistances et Révoltes : Contre les pouvoirs établis de l'Antiquité à nos Jours*, Martinique, Ibis Rouge.

AMON D'ABY François-Joseph, (1951), *La Côte d'Ivoire dans la cité africaine*, Paris, Larose.

ASSOGBA Raymond Coovi, 1993, *Rituel de l'igname et altérité en Afrique de l'Ouest : Pour une théorie de la*

- contracculturation*, Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Sociologie religieuse, Université national de Côte d'Ivoire, 471 p.
- CHAUVEAU Jean-Pierre et DOZON Jean-Pierre, « Ethnies et État en Côte d'Ivoire », in *Revue française de science politique*, 38<sup>e</sup> année, n°5, 1988. p. 732-747,
- De BENOIST Joseph-Roger, 1982, *L'Afrique occidentale française. De la Conférence de Brazzaville (1944) à l'indépendance (1960)*, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines, 616 p.
- GUILLANEUF Raymond, 1975, *La Presse en Côte d'Ivoire. La colonisation, l'aube de la décolonisation, 1906-1952*, Thèse de doctorat en histoire, Paris 1.
- KOBI Abo Joseph, 2007, *Le SAACI et les mouvements migratoires (1944-1960)*, Thèse unique d'Histoire, Université de Cocody.
- KOUAKOU Kangah Marcellin, 2009, *Le tableau des partis politiques de Côte d'Ivoire : 1946-1995*, Thèse unique de doctorat en Histoire, Université de Cocody.
- LOUCOU Jean-Noël, 1977, « Aux origines du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire », in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série I (Histoire), n° 5, 1977, pp. 81-105.
- LOUCOU Jean-Noël, 1992, *Le multipartisme en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Edition NETER.
- PERROT Claude-Hélène et FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, 2003, *Le retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

. .....

- PERROT Claude-Hélène, 1969, « Hommes libres et captifs dans le royaume agni de l'Indénié », in *Cahiers d'études africaines*, volume 9, n° 35, pp. 482-501.
- PERROT Claude-Hélène, 1978, « Or, richesse et pouvoir chez les Anyi-Ndényé aux XVIIIe et XIXe siècles. », in *Journal des africanistes*, tome 48, fascicule 1, L'or dans les sociétés Akan. pp. 101-126.
- PERROT Claude-Hélène, 1982, *Les Anyi-Ndényé et le pouvoir politique aux 18e et 19e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne et Abidjan, CEDA.
- VITI Fabio, 1999, « L'esclavage au Baoulé précolonial », in *L'Homme*, tome 39, n° 152, pp. 53-88.
- YAO Kouassi Bertin, 1992, *Le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire (1946-1956)*, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université nationale de Côte d'Ivoire.
- YAO Kouassi Bertin, 2010, « L'affaire du royaume du sanwi en Côte d'Ivoire (1959-1981) : Fondements, affirmation et enjeux d'une tentative de sécession », in *Revue d'histoire et d'archéologie africaine GODO GODO*, n° 20, pp. 58-75.